

## Evaluation éthique et fonctionnement du comité d'éthique

Valerie Fillon

#### ▶ To cite this version:

Valerie Fillon. Evaluation éthique et fonctionnement du comité d'éthique. 2019. hal-04813633

#### HAL Id: hal-04813633 https://hal.inrae.fr/hal-04813633v1

Submitted on 2 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Evaluation éthique et fonctionnement du comité d'éthique

Valérie Fillon

## 1- Pourquoi l'éthique en expérimentation animale ?

« Science philosophique de la morale qui débouche sur des règles de conduite »

- L'éthique de l'expérimentation animale est fondée sur le devoir qu'a l'Homme de respecter les animaux en tant qu'êtres vivants et sensibles.
- Tout recours à des animaux en vue d'une expérimentation engage la responsabilité morale de chaque personne impliquée.

Animal = être sensible

#### Le législateur a tranché

**1976 : Loi du 10 juillet 1976** (dans Code rural en 2000)

Article L-214-1

l'animal est un <u>être sensible</u>

**Article L214-3** 

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements aux animaux en captivité (raffiner)

Il en est de même pour ce qui concerne les <u>expériences biologiques</u> <u>médicales et scientifiques</u> qui doivent être limitées aux cas de stricte nécessité (remplacer, réduire)

**1986 :** Convention STE123 du Conseil de l'Europe et Directive 86/609/CEE (3R)

2010 : Directive 2010/63/UE (3R et évaluation éthique)

**2015**: Le <u>code civil</u> reconnaît l'animal comme un <u>être sensible</u>.

## 2- Pour quels animaux ?

#### Directive 2010/63 EU

#### Espèces animales concernées

Tous les vertébrés aquatiques et terrestres, les fœtus de mammifères, les céphalopodes

#### Evaluation par un comité d'éthique obligatoire

Dès lors que ces utilisations sont susceptibles de causer à cet animal une douleur, une souffrance, une angoisse ou des dommages durables équivalents ou supérieurs à ceux causés par l'introduction d'une aiguille effectuée conformément aux bonnes pratiques vétérinaires



#### 3- Par qui?

#### Le comité d'éthique

#### Croiser les regards

- un chercheur,
- une personne appelée à participer aux expériences,
- une personne affectée à l'hébergement et au soin des animaux,
- un vétérinaire
- un « naïf »

- Confidentialité
- Indépendance
- Volontariat
- Absence de conflit d'intérêt

Au CE73: 21 membres dont 3 vétos et 2 naïfs

21 établissements adhérents (multi-institutions)

## Ses missions et prérogatives

« Consultatif »

- Promouvoir le débat éthique La réflexion éthique est l'affaire de tous !
- Rendre des avis éthique

Obligatoire

**Facultatif** 

Via APAFIS et le ministère de la recherche

=> Processus d'autorisation de projet

Directement : A la demande des expérimentateurs

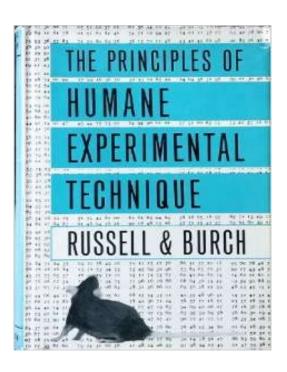
### 4- L'évaluation éthique ?

## La règle des 3 R



Russel et Burch 1959

- Réduire
- Raffiner
- Remplacer



«Une science sans cruauté est une bonne science et le meilleur moyen d'atteindre ce but est l'application rigoureuse des 3R»

### 4- L'évaluation éthique ?

## La règle des 3 R

- Réduire
- Raffiner
- Remplacer

## La gravité des procédures

Sans réveil : procédure menée sous anesthésie générale au terme de laquelle l'animal ne reprend pas conscience

**Légère** : procédure dans laquelle l'animal peut éprouver douleur, souffrance, angoisse, légères et de courte durée ou sans incidence significative sur le bienêtre ou l'état de santé

**Modéré** : procédure dans laquelle l'animal peut éprouver douleur, souffrance, angoisse, modérées et de courte durée ou légères et de longue durée

**Sévère** : procédure dans laquelle l'animal peut éprouver douleur, souffrance, angoisse, intenses ou modérées de longue durée ou grave sur le bien-être et l'état général

## 4- L'évaluation éthique ?

## La règle des 3 R

- Réduire
- Raffiner
- Remplacer

## La gravité des procédures

« Le doute doit bénéficier à l'animal »

#### **Documents d'aide:**

- La charte d'éthique en expérimentation animale
- La directive 2010/63 et ses annexes : gravité

mise à mort

conditions d'hébergement



#### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

#### CHARTE NATIONALE

PORTANT SUR L'ETHIQUE DE L'EXPERIMENTATION ANIMALE \*

Une réflexion sur le bien-fondé scientifique, éthique et sociétal du recours aux animaux doit précéder toute démarche expérimentale.

#### Toute expérimentation impliquant des animaux est précédée d'une réflexion sur :

- l'absence de méthodes alternatives adéquates pour poursuivre une finalité identique,
- l'utilité de l'expérimentation envisagée par rapport à des travaux conduits par ailleurs,
- la pertinence des méthodes choisies et le niveau de probabilité d'aboutissement à des résultats tangibles,
- l'adéquation entre les modèles animaux envisagés et les objectifs scientifiques poursuivis,
- l'importance des atteintes aux animaux au regard des résultats attendus,
- la prise en compte des caractéristiques biologiques et cognitives des espèces concernées,
- le choix des espèces, lorsqu'il s'agit d'espèces non domestiques, afin qu'il ne menace pas la biodiversité,
- la limitation du nombre d'animaux utilisés au minimum nécessaire,
- ➤ le choix des conditions de vie, d'hébergement, de soins et d'utilisation des animaux, de sorte que soient respectés le mieux possible leurs besoins physiologiques et comportementaux.

REMARQUES concernant les animaux/méthodes cryptographiques	POISSONS	AMPHIBIENS	REPTILES	OISEAUX	RONGEURS	LAPINS	CHIENS, chats, furets et renards	GRANDS mammifères	PRIMATES
S u r d o s e d'anesthésique	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Tige perforante	Х	Х	(2)	Х	Х		Х		Х
Dioxyde de carbone	Х	Х	Х		(3)	Х	Х	Х	Х
Dislocation cervicale	X	Х	Х	(4)	(5)	(6)	Х	Х	Х
C o m m o t i o n / Percussion de la boîte crânienne				(7)	(8)	(9)	(10)	Х	Х
Décapitation	Х	х	Х	(11)	(12)	Х	Х	Х	Х
Etourdissement électrique	(13)	(13)	X	(13)	Х	(13)	(13)	(13)	Х
Gaz inertes (Ar, N <sub>2</sub> )	Х	Х	Х			Х	Х	(14)	Х
Abattage par balle	Х	Х	(15)	Х	Х	Х	(16)	(15)	Х

Les méthodes correspondant aux cases barrées du tableau sont interdites pour les espèces visées, sauf dérogation accordée dans le cadre d'une autorisation de projet.

D'autres méthodes que celles énumérées dans le tableau peuvent être utilisées :

- a) Sur des animaux inconscients, pour autant que l'animal ne reprenne pas conscience avant de mourir;
- b) Sur des animaux utilisés dans la recherche agronomique, lorsque l'objectif du projet requiert que les animaux soient tenus dans des conditions semblables à celles réservées aux animaux dans les exploitations commerciales; ces animaux peuvent être mis à mort conformément aux exigences énoncées à l'annexe I du règlement (CE) nº 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort.

#### 5- Comment soumettre une saisine?

« Le processus d'autorisation de projet »

APAFIS et plateforme MESRI

Quand	<b>→</b>	Seuil de douleur / Dérogation aux conditions d'hébergement		
Qui ?	<b>→</b>	Le concepteur (niveau 1)		
Comment ?	<b>→</b>	Application électronique APAFIS		

#### **Echanges via la plateforme**

- Dépôt par le délégataire de l'UE
- Evaluation éthique
- Autorisation du MESRI

Processus long !!!!



Ne pas démarrer avant l'autorisation



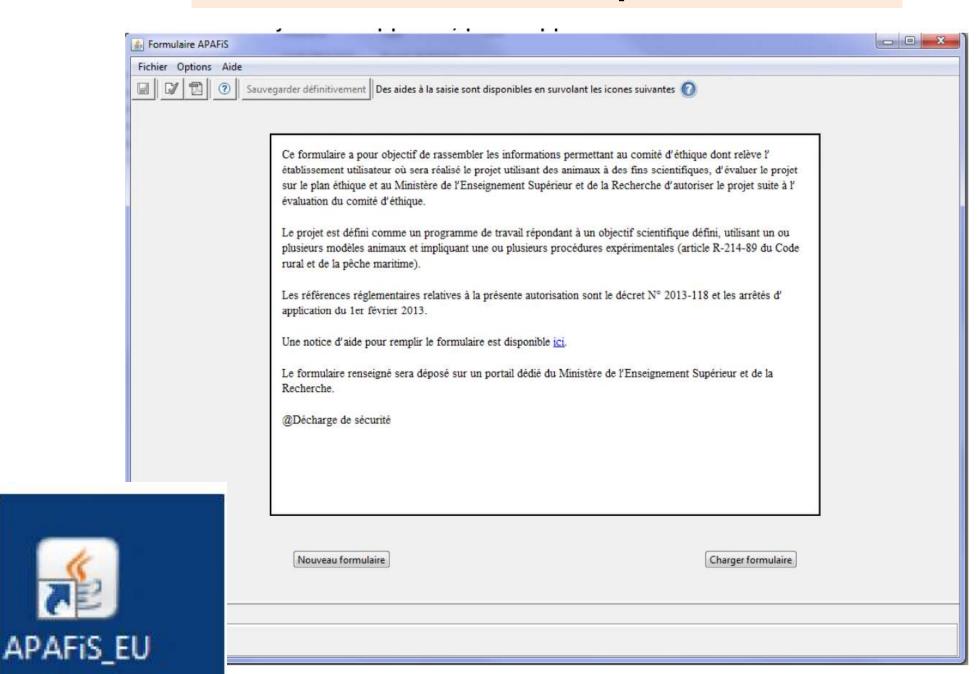


#### La plateforme du MESRI



#19	Organisation	Tracker	Sujet	Début	Statut	% réalisé	M <mark>is-à-jou</mark> r
19184	EU0497 - UEPFG - APAFIS	Autor. APAFiS	Prédiction du taux de fonte du foie gras de canard par mesures non destructives pour une amélioration organoleptique - Etude plus approfondie des corrélations	14/02/2019	Expert.		14/02/2019 17:17
#15843	EU0497 - UEPFG - APAFiS	Autor APAFiS	Demande autorisation de projet "Mise à jour des références d'excrétion et évaluation de la multifonctionnalité des parcours, dans la filière canards à foie gras"	04/07/2018	Att. compl.		27/07/20 <mark>1</mark> 8 18:04
#15801	EU0497 - UEPFG - APAFIS	Autor. APAFiS	Demande d'autorisation de projet	29/06/2018	Annulé		04/07/2018 08:43
=14689	EU0497 - UEPFG - APAFIS	Autor. APAFIS	Demande autorisation de projet "Optimisation de l'engraissement hépatique spontané chez l'Oie"	16/04/2018	Autorisé		09/10/2018 10:56
=14196	EU0497 - UEPFG - APAFIS	Autor APAFIS	Influence de la programmation thermique sur la production de foie gras chez les canards mulards	21/03/2018	Autorisé		06/12/2018 16:37
#13467	EU0497 - UEPFG - APAFIS	Autor APAFiS	DUCKODAC : Mesure de la consommation alimentaire des trois types de canard intervenant dans la production de foie gras	12/02/2018	Autorisé		18/12/2018 17:16

#### Le formulaire électronique APAFIS



#### Les CHAMPS du FORMULAIRE

- 1- Informations générales : date/titre/ref
- 2- Résumé non technique (RNT)
- 3- Informations administratives et règlementaires
  - l'Etablissement
  - le personnel
  - le projet
  - les animaux
- 4- Les procédures



Conformité administrative rigoureuse!

#### Le Résumé Non Technique



Accessible au grand public : publié par le MESR Anonyme (pas de labo, de référence projet, d'organisme, de personne, de références biblio, de protocoles)

**VULGARISER**: resituer l'étude dans le contexte, fournir les objectifs du projet y compris avantages et dommages

Effectifs totaux d'animaux concernés et les espèces concernées et leur statut Mesures en faveur des 3R (remplacer, réduire, raffiner)

## A vous de jouer!



